



HAL
open science

Licence professionnelle Médias numériques associés aux technologies de l'image et du son

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Médias numériques associés aux technologies de l'image et du son. 2017, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02028156

HAL Id: hceres-02028156

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028156v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Médias numériques associés aux technologies de l'image et du son

Université de Reims Champagne-Ardenne
(URCA)

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences, technologies, ingénierie

Établissement déposant : Université de Reims Champagne-Ardenne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Reims-Châlons-Charleville (RCC), en partenariat avec le Lycée Saint-Jean-Baptiste de la Salle, la licence professionnelle (LP) *Médias numériques associés aux technologies de l'image et du son* (Menatis) forme des techniciens maîtrisant la chaîne de diffusion et de la mise en interconnexion des systèmes audiovisuels fortement numérisés. La licence professionnelle a pour objectifs de former des personnels qui évolueront dans les infrastructures audiovisuelles et de maîtriser la chaîne de la diffusion numérique sur de multiples supports. Ces personnels pourront aussi mettre en interconnexion les systèmes audiovisuels. Depuis 2012, la licence professionnelle se fait essentiellement en formation initiale, mais elle inclut un à trois contrats de professionnalisation par an.

Analyse

Objectifs
<p>La licence professionnelle MENATIS a pour objectifs de former des personnels qui évolueront dans les infrastructures audiovisuelles fortement informatisées et de maîtriser la chaîne de la diffusion numérique sur de multiples supports. Ces personnels pourront aussi mettre en interconnexion les systèmes audiovisuels.</p> <p>Les objectifs scientifiques et professionnels, les compétences attendues à l'issue de la formation et les débouchés professionnels sont bien déclinés. Bien que la proposition d'une double formation en informatique et en audiovisuel paraisse pertinente, il existe cependant un décalage entre les codes ROME (Répertoire opérationnel des métiers et des emplois) choisis et les métiers visés. Il faudrait bien argumenter sur les raisons de ce décalage ou bien réajuster les objectifs en fonction des intitulés métiers du marché. En l'état actuel, ce décalage implique un risque pour l'insertion professionnelle des étudiants.</p> <p>Si le numérique conduit à la convergence de l'audiovisuel et de l'informatique, il est ambitieux d'annoncer que les diplômés forment des experts capables de diriger des projets. La LP MENATIS vise plutôt les fonctions techniques pour la gestion des systèmes audiovisuels numérisés.</p>
Organisation
<p>La formation est portée par l'IUT de Reims en partenariat avec le lycée de Saint Jean-Baptiste de la Salle. Les cours ont lieu pour partie dans l'IUT, pour partie dans le lycée.</p> <p>Malgré un document un peu trop général, l'organisation globale est claire et adaptée aux objectifs de la formation.</p> <p>La formation réunit 12 à 18 étudiants qui suivent un parcours unique et clair de formation. L'enseignement se fait via une pédagogie par projets, avec 490h TD (travaux dirigés) en commun, plus un stage de 14 à 16 semaines, et des projets tuteurés en lien avec les besoins de l'établissement (150h). Les enseignements sont répartis comme suit : 1/3 d'informatique, 1/3 d'audiovisuel et 1/3 d'enseignement pré-professionnel.</p> <p>Une mise à niveau est prévue en informatique et audiovisuel (+60h TD).</p> <p>Le volume horaire global de la mention n'est pas clairement précisé : le tableau d'organisation annonce un volume horaire de 450h TD alors que la somme des interventions pédagogiques fait état de 503 heures TD. On suppose donc que les 53h restantes correspondent à des heures d'encadrements de stage et de projets.</p>

Positionnement dans l'environnement
<p>Le positionnement de la LP est présenté comme unique dans l'environnement de formation régional et national. Selon les auteurs du dossier, la licence ne connaît pas de concurrence directe et est complémentaire par rapport à celle de Marne La Vallée (systèmes et réseaux audiovisuels).</p> <p>Cependant, le multimédia se retrouve aujourd'hui à l'intersection de l'informatique, de l'audiovisuel et des télécommunications. Le positionnement de la formation par rapport aux licences professionnelles multimédia existantes pourrait être précisé, en particulier au niveau régional.</p> <p>Comme la LP MENATIS, la licence professionnelle <i>Métiers de l'Internet et du Multimédia</i> (MIM) de l'URCA forme à des métiers liés à la réalisation de contenus multimédias (code ROME E1205). Cette convergence des activités semble indiquer une concurrence non repérée par les responsables de la licence. Or, d'après le dossier MENATIS, l'objectif n'est pas tant de produire du contenu multimédia que de gérer des flux multimédias, ce qui est très différent. Des remarques similaires peuvent être faites pour d'autres codes ROME sélectionnés.</p> <p>Les partenariats avec les entreprises locales, bien que présents, pourraient être renforcés dans la perspective de développer la formation à l'alternance.</p> <p>La LP est adossée au laboratoire Centre de Recherche en STIC (CreSTIC) de l'URCA qui apporte des éléments de veille technologique, fournit des enseignants, des sujets de projets et accueille des stagiaires.</p> <p>Outre l'accès au réseau d'entreprises pour les stages, un vacataire pilote une association de professionnels du secteur audiovisuel, ce qui est aussi un moyen de créer des liens avec l'environnement professionnel.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe est diversifiée, mieux équilibrée et impliquée depuis l'évaluation précédente de l'AERES (ancien nom du HCERES). La part des enseignements dispensés par des enseignants-chercheurs (EC) reste faible mais est en augmentation (78h, soit 16 %). L'équipe pédagogique est complétée par des PRCE (Professeurs certifiés) extérieurs (qui assurent 98h, soit 19 %) et des intervenants professionnels « cœur de métier » (165h, soit 34 %). Les compétences des intervenants sont diversifiées et adéquates.</p> <p>Les responsables de la LP considèrent que les professionnels seraient plus légitimes que les enseignants pour encadrer les projets tuteurés ; une collaboration rapprochée entre les encadrants et les professionnels devrait suffire à pallier ce besoin. Des difficultés sont rencontrées pour satisfaire un public hétérogène (Audiovisuel et Web), pour insérer les étudiants en stage.</p> <p>Le responsable de la formation est un EC habilité à diriger des recherches (HDR) qui gère notamment les contacts industriels.</p> <p>Les réunions pédagogiques ont lieu en fin d'année, lors des jurys et pour les projets (dans ce cas avec des étudiants). On ne connaît pas la fréquence de ces réunions pédagogiques.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>L'effectif est constitué d'un groupe de 12 à 18 étudiants sélectionné à partir de 85 à 100 dossiers reçus. La formation est donc très attractive. L'effectif est volontairement contenu pour assurer la qualité du recrutement. En 2015-2016, la formation compte 1 contrat professionnel. On ne sait pas combien il y a de places pour 2016-2017. Le taux de réussite se situe entre 94 % et 100 %, le taux d'abandon est donc quasi nul.</p> <p>La licence répond à un besoin réel des entreprises, mais limité. Cependant, les études réalisées montrent que le taux d'insertion professionnelle est perfectible mais en augmentation (67 % à 77 % à 6 mois, 64 % à 72 % à 30 mois suivant les années). Ces résultats sont un peu en deçà des chiffres généralement attendus pour une LP. Ils semblent dus au fait que le secteur audiovisuel sort d'une période difficile, mais aucune analyse qualitative ni quantitative n'est fournie. Les poursuites d'études sont très variables, comprises entre 0 et 27 %, avec un taux de réponse aux enquêtes de l'ordre de 60 %.</p> <p>Les postes occupés sont majoritairement en lien avec la formation et les données font apparaître une hausse des CDI. Toutefois 16 % des diplômés considèrent que la formation n'est pas en adéquation avec leurs emplois. Les informations sur les emplois occupés font apparaître plusieurs métiers sans lien avec la formation axée sur les techniciens de l'audiovisuel (vendeur, chauffeur, vendeur, développeur informatique, créateur d'entreprise sans mention du domaine...).</p>
Place de la recherche
<p>La formation s'appuie sur l'expérience en recherche d'enseignants-chercheurs (3 maîtres de conférences) membres du CreSTIC dans les thématiques du traitement des données, des interactions et de l'imagerie. Les étudiants sont accueillis dans le laboratoire pour des stages et des projets sur des missions de valorisation ou de développement de contenus. Toutefois les liens recherche/industrie (valorisation) ne semblent pas complètement profiter à la formation.</p>

Place de la professionnalisation
<p>L'activité professionnelle est bien décrite ; cependant la réflexion sur les métiers n'identifie pas des métiers, mais des activités, ce qui introduit une confusion dans le champ professionnel visé. Une clarification sur les métiers visés s'avère essentielle pour améliorer l'insertion insuffisante des diplômés. L'adéquation de la formation avec l'emploi est bien évoquée comme un point à améliorer, sans faire état d'une vraie réflexion sur les métiers visés.</p> <p>En effet, il existe un doute sur les débouchés : souhaite-t-on former des administrateurs réseaux pouvant travailler dans d'autres secteurs que ceux de l'audiovisuel ? Ou à l'inverse, des techniciens de l'audiovisuel n'intervenant que sur la production de contenus ? Cette difficulté se retrouve dans la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) qui n'est pas claire concernant les modalités d'accès à la certification. Les débouchés ne correspondent pas vraiment aux codes ROME.</p> <p>Les étudiants ont la possibilité de passer le C2i (Certificat informatique et internet) et le TOEIC (Test of English for International Communication) via l'université, mais on ne sait pas combien d'étudiants en ont bénéficié.</p>
Place des projets et des stages
<p>Le stage et le projet tuteuré représentent bien deux UE (Unité d'enseignement) distinctes donnant droit à un nombre d'ECTS (crédits européens) différencié. Les projets tuteurés représentent 150h, soit 25 % du volume horaire global de la formation. Leur évaluation inclut une soutenance, la rédaction d'un rapport et la production d'un court-métrage. Le stage a une durée comprise entre 12 et 16 semaines.</p> <p>Un point fort de la formation est donc la pédagogie par projets, avec une licence qui s'ouvre à l'alternance. Cependant, les relations avec les entreprises doivent être élargies. A titre d'exemple, les stages ont principalement lieu soit dans Ericsson soit dans Novovision en région parisienne. Le forum entreprise de l'IUT RCC qui réunit 100 entreprises, semble donc inefficace pour élargir le terrain des stages. Des relations plus approfondies avec le tissu socio-économique semblent nécessaires et permettraient d'identifier des projets en pleine interaction avec le monde professionnel et de favoriser la recherche de stages.</p>
Place de l'international
<p>La place de l'anglais est réelle mais pourrait être renforcée en favorisant les possibilités de stage à l'étranger ou en favorisant la réalisation de projets soutenus en anglais par exemple.</p> <p>Deux stages ont été effectués à l'étranger (Luxembourg et Émirats Arabes Unis), mais aucun stage n'a eu lieu à l'étranger depuis 2012. La formation reçoit 10 dossiers par an en provenance de Campus France, mais n'a accueilli que deux étudiants étrangers. La formation inclut 20h d'anglais technique seulement. Ce volume horaire pourrait être augmenté.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le recrutement se fait sur dossier et par entretien (traitement de 90 dossiers/an). Le taux de pression semble donc conséquent. On trouve peu de postulants ayant validé une L2 (deuxième année de licence). Les responsables envisagent d'améliorer la communication en direction des licences généralistes. Outre les BTS (Brevet de technicien supérieur) et les DUT (Diplôme universitaire de technologie), les étudiants salariés peuvent passer par une VAE (Validation des acquis de l'expérience) ou une VAP (Validation des acquis professionnels), mais on ne connaît pas le profil des étudiants. En revanche, le nombre d'inscrits provenant de BTS est en croissance et devient dominant (26 % en 2012, 64 % en 2015).</p> <p>Le dossier ne mentionne pas de dispositif d'aide à la réussite si ce n'est l'animation d'une page Facebook, mais on n'en connaît ni les objectifs ni les modalités.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les travaux dirigés se font exclusivement en présentiel avec un groupe unique de 12 à 18 étudiants. L'accueil d'étudiants en contrat de professionnalisation est rendu possible par l'alternance des modes d'enseignement : 2/3 semaines en entreprise (ou bien projet tuteuré) / 5/6 semaines en formation.</p> <p>L'aménagement des études n'est pas possible pour les étudiants, sauf dispense de contrôle continu.</p> <p>La pédagogie par projet (groupe de 5/6 étudiants) est centrée autour de demandes de l'établissement : réalisation de site web, conférence, web-reportage. Ce mode de pédagogie pourrait être davantage développé.</p> <p>Un point positif est l'accompagnement des futurs étudiants souhaitant faire une VAE ou une VAP dans la rédaction de leur dossier. Les étudiants sont formés aux logiciels du métier, et accèdent à des documents mis en ligne sur un serveur local. Une confusion persiste dans le dossier entre la formation aux outils numériques et l'utilisation du numérique dans la formation. Si le document parle de supports numériques et de matériels pédagogiques pour le dépôt des cours, aucune information n'est donnée concernant cette offre (MOOC - massive open online course ? LMS - learning management system ? LCMS - learning content management system ?). Les étudiants réalisent toutefois un tutoriel vidéo dans le cadre des cours d'anglais. Cette initiative pourrait être élargie dans le cadre d'exercices pédagogiques.</p>

Evaluation des étudiants
<p>Les modalités de contrôle des connaissances sont communiquées aux étudiants dans le mois qui suit la rentrée. Le contrôle continu intègre au moins 2 notes par UE. La formation est semestrialisée. Une seconde session est organisée en cas d'échec. Le jury intègre, pour au moins un quart et jusqu'à la moitié, des professionnels du secteur. En accord avec l'arrêté 1999 sur les licences professionnelles, les étudiants doivent obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 qui intègre les notes d'UE dont le projet tuteuré et le stage, et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 qui intègre seulement le projet tuteuré et le stage.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Les 7 UE qui constituent le programme de formation sont déclinées en 16 compétences. C'est une très bonne initiative. Les étudiants en contrat de professionnalisation bénéficient d'un tuteur, d'un livret de suivi et de 2 visites minimum, la première dans les 3 premiers mois. En revanche il n'est pas fait mention de l'utilisation d'outils de suivi de l'acquisition des compétences (type portefeuille) pour les étudiants en formation initiale. Le supplément au diplôme est fourni. Il est clair, synthétique et décrit correctement les compétences et savoirs acquis.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi des diplômés doit être renforcé, par exemple par la constitution d'un réseau des anciens, y compris pour tisser des liens avec de nouvelles entreprises. Deux enquêtes sont réalisées, 6 mois et 30 mois après l'obtention du diplôme, par l'Observatoire du Suivi, de l'Insertion Professionnelle et de l'Evaluation (OSIPE) de l'URCA. Seuls les résultats des enquêtes de 2010 et 2015 sont disponibles. Il serait intéressant d'avoir un compte rendu régulier. Une liste des emplois occupés est donnée pour la période 2012 à 2015. Les responsables de la LP n'effectuent pas d'enquête interne. Ils utilisent les réseaux sociaux pour garder contact avec les étudiants, et envisagent de favoriser le suivi via LinkedIn.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Le Conseil de Perfectionnement (CP) est mis en place et se réunit chaque année. Il rassemble des enseignants, des étudiants et des professionnels ; suite à un partenariat avec l'IUT, un représentant du MEDEF (Mouvement des entreprises de France) est invité. Le CP semble efficace pour améliorer le fonctionnement de la licence, en faisant évoluer la maquette pédagogique pour qu'elle soit plus en adéquation avec les métiers (orientation d'une UE vers l'intégration web, ajout de la gestion de la production audiovisuelle, orientation de la gestion de projets). Le CP a pointé le besoin d'accompagnement dans la recherche de stage et le développement nécessaire de la pédagogie par projet, le besoin d'impliquer des enseignants-chercheurs, et de renforcer le ciblage professionnel vers les entreprises. Il est regrettable qu'aucun compte-rendu ne soit produit. Les enseignements ne sont plus évalués par les étudiants via l'université depuis 2 ans en vue d'une refonte. Cependant, l'OSIPE et un service de l'IUT effectuent une enquête publique auprès des alternants et stagiaires, mais les résultats ne sont pas présentés.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Ouverture à l'alternance.
- Pédagogie par projets, petits groupes de travail, équipe diversifiée et impliquée
- Initiative prise pour traduire la formation en termes de compétences
- Adéquation de la licence avec un besoin identifié des entreprises partenaires.
- Le Conseil de Perfectionnement est force de proposition pour améliorer la formation

Points faibles :

- Les taux d'insertion professionnelle sont encore trop faibles.
- Les liens entre les métiers visés et les compétences enseignées manquent de clarté alors que le nombre de partenariats industriels pour les stages est réduit et les échanges avec les entreprises sont limités.
- Le nombre d'inscrits provenant de BTS est croissant et devient dominant.
- Absence d'étudiants dans le processus d'évaluation des enseignements.
- Un dossier pas toujours clair ni cohérent, qui manque, en l'absence d'enquête interne, de données concernant le suivi des diplômés et les métiers à 30 mois, et qui ne contient pas de compte-rendu du Conseil de Perfectionnement

Avis global et recommandations :

La LP a su évoluer grâce notamment à l'appui du Conseil de Perfectionnement, avec une vraie préoccupation pour insérer les étudiants dans le monde professionnel selon une pédagogie par projet. Cependant, face à un contexte économique difficile pour l'audiovisuel, les efforts sont encore insuffisants : trop peu d'emplois sont obtenus en correspondance avec les métiers visés.

Les collaborations entre professionnels et enseignants doivent être renforcées, notamment pour améliorer le positionnement de la licence, en collaboration avec les responsables des autres licences professionnelles thématiquement proches du champ de formation *Sciences, technologies, ingénierie* (LP MIM par exemple). Dans ce cadre, le passage de l'audiovisuel au multimédia doit faire l'objet d'une réflexion approfondie. La constitution d'un vrai portefeuille de compétences permettrait de clarifier et d'ajuster les compétences attendues aux métiers visés, et d'améliorer la fiche RNCP.

Il est important de développer les contrats d'apprentissage en initiant de nouveaux contacts industriels, qui pourraient provenir des relations nouées par les enseignants-chercheurs dans le cadre de leurs collaborations de recherche, ou de stages réalisés par les étudiants à l'étranger.

Observations de l'établissement

Reims, le 22 mars 2017

N/Réf. : /2017/MH/DEVU

Affaire suivie par Mme Mélanie HOFFERT

***Le Président de l'Université de Reims
Champagne-Ardenne***

À

Monsieur Michel COSNARD
Président du Hcéres

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation de la licence professionnelle *Médias numériques associés aux technologies de l'image et du son*

Monsieur le Président,

L'Université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres, ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations. Les remarques et recommandations qui ont été faites nous seront très utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation.

Le responsable de la formation n'a pas formulé de réponse à l'évaluation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Guillaume GELLÉ